

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila : les chefs de cantonnement des Eaux et Forêts Ngounié-Nyanga renforcent leurs capacités

UN séminaire pour bénéficier de la qualité d'officiers de police judiciaire (OPJ) à "compétence spéciale".

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

UN séminaire de formation destiné à renforcer les capacités des officiers de police judiciaire (OPJ) à compétence spéciale, pour les chefs de cantonnement des Eaux et Forêts des provinces de la Ngounié et de la Nyanga, s'est tenu récemment à Mouila, en présence du directeur provincial des Eaux et Forêts de la Ngounié, Pascal Ondo Mbeng. Une initiative de la coordination du secrétariat exécutif de l'Agence nationale des parcs nationaux

(ANPN) et de la Direction générale de la faune et des aires protégées, appuyé par la Banque mondiale et le Fonds mondial pour l'environnement à travers le projet de la Gestion de la faune et des conflits homme-éléphant (GeFaCHE).

L'objectif est de renforcer les capacités des "OPJ" s'agissant de l'application des lois en matière de faune, de flore et d'aires protégées. Aussi, la gouverneure de la Ngounié, Paulette Mengue M'Owono, a-t-elle rappelé aux participants que la résolution du conflit homme-faune passe d'abord par la maîtrise de l'arsenal juridique en République gabonaise à savoir : le code forestier, la loi sur les parcs nationaux et la rédaction des procès-verbaux...

Pour mieux intégrer les différents modules, le substitut du



Photo : Félicien Ndongo

Les chefs des cantonnement Eaux et Forêts Ngounié-Nyanga au terme du séminaire.

procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila, Léonce Mba Mihindou, assisté de Bernard Ondo Mba, juriste et expert en droit forestier, ont été les véritables

facilitateurs.

Clôturent le séminaire en lieu et place de la gouverneure empêchée, le secrétaire général de province, Michel Léandre Tchibinda, n'a pas manqué de féli-

citer les participants pour leur dynamisme et leur engagement à appliquer les enseignements reçus. "Tels des maçons, on attend maintenant de vous juger au pied du mur", a-t-il dit.

La direction générale de la concurrence et de la consommation dans l'Ogooué-Lolo



Photo : Sedrique Mavendji Keke

Le DG Abouna Yangui et le personnel local de la DGCC

LE but est de s'assurer que les prix homologués sont respectés.

Sedrique KEKA MAVENDJI
Koula-Moutou/Gabon

LES agents du service provincial de la concurrence et de la consommation cheapeauté par Armel Moussavou ont reçu, il y a quelques jours, la visite de leur directeur général, Luther Steeven Abouna-Yangui, qui était accompagné d'un certain nombre de ses proches collaborateurs. À Koula-Moutou, la délégation a

été accueillie par le secrétaire général de province, Émile Mabicka Mbourou. Après les civilités, le directeur général de la concurrence et de la consommation s'est aussitôt rendu dans le nouveau bâtiment de sa représentation provinciale.

Selon Luther Steeven Abouna Yangui, sa mission se poursuivra dans l'ensemble du pays. "Le but est de procéder à l'évaluation du dispositif de lutte contre la vie

chère (...) Donc, une mission qui se veut de surveillance de marché pour s'assurer que les opérateurs économiques de chaque province respectent la réglementation en matière des prix à la concurrence et à la consommation", a prévenu le DG.

La séance de travail qui a suivi avec le personnel local, à l'hôtel Paul Ndama de Koula-Moutou, a été l'occasion de passer au peigne fin les points liés aux conditions de vie et de travail des agents.

À cette occasion, le DG de la concurrence et de la consommation a présenté sa feuille de route. Celle d'une "DGCC moderne et dynamique aux services des consommateurs".

"Notre mission principale est d'assurer la consommation et la protection des intérêts des consommateurs dans le but d'alléger le panier de la ménagère (...) Je vous informe que le Conseil de discipline a été réactivé. Les comportements déviants seront sanctionnés", a averti, pour finir, M. Abouna Yangui, en guise de mise en garde.

Ntoum : six cadres de l'UN rejoignent le PDG



Photo : Prosper Sax Nze Bekale

Camélia Ntoutoume (centre) entourée de deux des six démissionnaires.

Prosper SAX NZE BEKALE
Ntoum/Gabon

LE Parti démocratique gabonais (PDG) vient d'enregistrer de nouvelles adhésions dans la commune de Ntoum, chef-lieu du département du Komo-Mondah. Il s'agit, en effet, de six cadres de l'Union nationale (UN), qui ont décidé en toute âme et conscience de rejoindre les rangs du parti au pouvoir à cause de la nouvelle politique de rassemblement et d'unification initiée par le membre du bureau politique de cette localité, Camélia Ntoutoume Leclerc. Il s'agit de Dieudonné Engwang

Bekale (ancien provincial de l'UN), Jean de Dieu Meyo m'Assame (ancien candidat aux élections législatives dans le Komo-Mondah), Arlette Mengue Nguema (ancienne coordinatrice communale à Ntoum), Jean Ntoutoume (ancien chargé de mission du secrétaire exécutif, auprès du provincial de l'Estuaire), Paul Madoungou (ancien adjoint au maire de Ntoum, membre actif de l'UN) et Jean-Jacques Moulengui (ancien adjoint au maire de Ntoum, membre actif de l'UN).

En démissionnant de leur (désormais) ex-parti politique pour servir le PDG, ces derniers ont répondu à l'appel du Distingué camarade président Ali Bongo Ondimba qui avait dit "la maison du PDG est grande, revenez !" Occasion pour Camélia Ntoutoume, en sa qualité de membre du bureau politique, de saluer l'élan patriotique et l'adhésion des nouveaux camarades. Lesquels sont convaincus de la politique sociale menée au sommet de l'État par le président de la République, Ali Bongo Ondimba.